



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Date de la convocation : 15 avril 2026

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : DE REDON Louis, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. De REDON, Maire, M. NAUDION, Mme GIRAUDET, M. BLANCHARD, Mme JARDEL, M. THEODON, Mme LE BIHAN, M. VILLEMONT, Mme SAVARY, M. PUSKULLU, Adjoint au Maire, M. ALBERTINI, Conseiller Spécial, M. GUILLEMOZ, Mme VALY, M. RAVIER, Mmes WEISS, LE NAON, JEANBLANC, LEWAZEWSKI, M. GOULET, M. KAJSA, M. LUCAS, Mmes AUZIER, BREQUEVILLE, MM. LAMBERT, CORBEAU, Mmes FAISANT, DEGRAIS, ROGER, ESCAMEZ et M. BOISSEAU, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : M. CORBEAU, Conseiller Municipal.

EXCUSÉS : Mme AMARD, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme LE NAON ;
M. HARNOIS, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme ESCAMEZ ;
M. BAUDAT, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme ROGER.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18 heures.

Mme JEANBLANC, Conseillère Municipale, arrive en séance à 19h35, pendant l'exposé de la question n° 26/04 - 12 : " Vote des Budgets 2026 : Budget principal " et prend part au vote.

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2026 - N°26/04 – 12/A

Monsieur NAUDION, Adjoint au Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

" Vu l'article 5217-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de ce jour adoptant un règlement Budgétaire et Financier pour la commune,

Vu la délibération n° 26/02-03 du Conseil Municipal du 2 mars 2026 prenant acte d'un débat autour du Rapport d'Orientations Budgétaires 2026,

Considérant la note de présentation brève et synthétique du budget principal 2026 annexée,

Le Conseil Municipal est invité à examiner le projet de Budget Primitif Principal 2026, qui se décompose comme suit :



➤ **Section de fonctionnement**

- Recettes de fonctionnement

Type de mouvement/Chapitre	BP 2026
Recettes de fonctionnement	31 760 100,00 €
Mouvements réels	31 543 100,00 €
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 684 477,48 €
013 - ATTENUATION DE CHARGES	40 200,00 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	2 090 000,00 €
73 - IMPOTS ET TAXES	3 186 800,00 €
731 - FISCALITE LOCALE	15 657 000,00 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 386 000,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	498 622,52 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
Mouvements d'ordre	217 000,00 €
042 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	217 000,00 €

- Dépenses de fonctionnement

Type de mouvement/Chapitre	BP 2026
Dépenses de fonctionnement	31 760 100,00 €
Mouvements réels	26 935 100,00 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 321 600,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	16 968 000,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 288 000,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	348 000,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 000,00 €
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	1 500,00 €
Mouvements d'ordre	4 825 000,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 980 000,00 €
042 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 845 000,00 €



➤ **Section d'investissement**

- Recettes d'investissement

Type de mouvement/Chapitre	Reports	BP 2026	Total prévu
Recettes d'investissement	939 258,62 €	10 897 990,00 €	11 837 248,62 €
Mouvements réels	939 258,62 €	3 863 030,00 €	4 802 288,62 €
001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024 - PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	54 100,00 €	54 100,00 €
10 - DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	1 165 000,11 €	1 165 000,11 €
1068 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	0,00 €	1 603 699,89 €	1 603 699,89 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	900 483,97 €	905 304,00 €	1 805 787,97 €
138 - AUTRES SUBVENTIONS NON TRANSFERABLES		27 340,00 €	27 340,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	55 276,00 €	55 276,00 €
4582 - OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS	38 774,65 €	51 310,00 €	90 084,65 €
Mouvements d'ordre		7 034 960,00 €	7 034 960,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 980 000,00 €	2 980 000,00 €
040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 845 000,00 €	1 845 000,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		2 209 960,00 €	2 209 960,00 €

- Dépenses d'investissement

Type de mouvement/Chapitre	Reports	BP 2026	Total prévu
Dépenses d'investissement	1 257 920,65 €	10 579 327,97 €	11 837 248,62 €
Mouvements réels	1 257 920,65 €	6 867 330,11 €	8 125 250,76 €
001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00 €	1 285 037,86 €	1 285 037,86 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €	726 500,00 €	726 500,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 659,30 €	196 734,71€	251 394,01€
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	126 251,49 €	701 900,00 €	828 151,49 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	725 266,27 €	1 366 670,40 €	2 091 936,67 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	351 743,59 €	660 000,00 €	1 011 743,59 €
4581 - OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opération gérées en AP	0,00 €	3 215 525,00 €	3 215 525,00 €
202201 REHABILITATION EGLISE ST AIGNAN DE LANTHENAY	0,00 €	0,00 €	0,00 €
202202 CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ALBERT CAMUS	0,00 €	47 906,00 €	47 906,00 €
202203 EGLISE ST ETIENNE NEF COTE OUEST	0,00 €	0,00 €	0,00 €
202204 REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES FAVIGNOLLES	0,00 €	1 656 769,00 €	1 656 769,00 €
202301 POLE CITOYEN JEUNESSE	0,00 €	15 500,00 €	15 500,00 €
202302 EGLISE ST ETIENNE NEF INTERIEURE	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
202303 REHABILITATION EGLISE ST AIGNAN - TRANCHE OPTIONNELLE	0,00 €	456 350,00 €	456 350,00 €
202304 REHABILITATION ORGUE EGLISE ST ETIENNE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
202501 REHABILITATION DU GYMNASSE - ST MARC	0,00 €	880 000,00 €	880 000,00 €
202502 CASERNE DE GENDARMERIE	0,00 €	139 000,00 €	139 000,00 €
Mouvements d'ordre		2 426 960,00€	2 426 960,00€

040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		217 000,00 €	217 000,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		2 209 960,00 €	2 209 960,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité (26 pour et 1 contre : Mme FAISANT, 6 abstentions : Mmes DEGRAIS, ROGER, ESCAMEZ et MM. BAUDAT BOISSEAU, HARNOIS), adopte le budget primitif du budget Principal tel que proposé.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le 07 MAI 2026

Mis en ligne sur le site internet le 07 MAI 2026

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un
délai de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Le secrétaire,



Louis DE REDON.

Antoine CORBEAU.